



Le 9 octobre 2015

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Maxandre Guay-Lachance

Coordonnateur du secrétariat de la commission

Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

575, rue St-Aimable, bureau 2.10

Québec

G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-riou

À qui de droit,

La Chambre de Commerce de St-Jean-de Dieu dans la MRC des Basques est en accord avec le projet du parc Nicholas-riou. Nous avons suivi le dossier depuis le début, le projet a été bien monté par EDF énergie nouvelle et rien n'a été laissé au hasard. Ce projet, créera beaucoup d'emplois sur le chantier et nous aurons aussi des retombés économiques dans notre municipalité, dans les commerces de construction et aussi dans les commerces de services. Nous avons besoin d'un projet comme celui-là pour aider notre municipalité et nos commerces. Nous ne pouvons passer à côté d'un projet d'une tel envergure et avec autant de retombés économique. Ce projet pourra attirer de nouveaux touristes dans la MRC des Basques, ils viendront visiter un des plus grands parcs éoliens au Québec.

Ce projet a été très bien préparé et bien structuré par EDF-EN et il a été expliqué à la population à plusieurs reprises. Il permettra de mettre à profit une force naturelle propre et renouvelable tel le vent, afin de satisfaire un besoin énergétique présent en limitant les impacts négatifs sur

l'environnement. L'option proposé est la solution qui aurait le moins d'impact négatif sur le milieu et nous avons confiance au prometteur et en ses partenaires. Il sera situé à une distance respectable des villages, résidence et des routes principales. Selon nous, ce projet devrait être autorisé et les conseils municipaux de la MRC ont acceptés le projet pour le parc éolien Nicholas-riou. Les utilisateurs du territoire pourront continuer à pratiquer leurs activités : chasse, pêche, randonnée, VTT, motoneige et autres.

Nous avons des pylônes qui transporte l'électricité, ils sont présents partout et ils font parti de notre paysage depuis tellement longtemps que nous ne leurs accordons plus d'importance. Nous croyons que les éoliennes aussi feront parti de notre paysage dans quelques années. Dans la MRC voisine, il y en a douze et aucun effet négatif n'a été rapporté. Pourquoi en serait-il autrement dans notre MRC.

Pour toutes ces raisons nous appuyons ce projet dans son intégralité.

Jessy Rioux

Directrice Générale de la Chambre de commerce de St-Jean-de-Dieu